



L'assistance, par les bénévoles, à l'élaboration-rédaction des demandes Titres de Séjour n'est assuré que sur rendez-vous, et ceci de façon stricte.

La Cimade assure toujours des permanences le JEUDI matin (de 9h à 12h) , mais les a concentrées (COVID) sur un seul endroit : 4Ter avenue de Lattre de Tassigny à Metz (à côté du foyer Mozart). Nous espérons que cela sera provisoire et que nous pourrons reprendre tant à la maison de la Justice qu'au foyer Mozart dans nos bureaux

Nous nous déplaçons dans les foyers messins s'il y a plusieurs dossiers à examiner avec les Travailleurs -euses- sociaux

Nous faisons un break estival à compter du 18 août jusqu'au 9 septembre 2020

Les prises de rendez vous se font

- par téléphone les mardis et jeudis am de 14h à 18h au numéro 07 57 41 50 55 (attention, ces horaires ne sont pas des horaires d'accueil physique)
- par mail : metz@lacimade.org

L'accueil téléphonique et le courriel sont aussi des moyens d'accès à l'aide et aux conseils.

Nous accompagnons sur toutes sortes de problématiques liés au droit des étrangers. Dans le champ du droit des étrangers nous accompagnons sur:

- le changement de statut (maladie/salarié ou étudiant/salarié)
- les mineurs devenus majeurs, issus ou non de l'ASE
- les titres de séjours pour raison familiale (conjoint de français, d'étranger en situation régulière, parent d'enfant français...), promesse d'embauche, santé-soins
- les titres de séjour pour raisons exceptionnelles (vie privée et familiale, travail, circonstances humanitaires...)
- le renouvellement de titre de séjour quand il a posé problème
- le regroupement familial ou de réunification familiale

Ce que nous ne faisons pas : la domiciliation postale.

Ce service est maintenant assuré par le CCAS

Adresse Postale : La Cimade 16 rue Mozart 57 000 Metz